



# L'URPS et vous

## Votre URPS Infirmière PACA

### LE DROIT DU PATIENT A CHOISIR SON SOIGNANT

Vous avez déjà vécu la situation où, à sa sortie de l'hôpital, l'un de vos patients est confié à un autre infirmier, spoliant ainsi l'équipe soignante en place. Nous souhaitons réaffirmer le libre choix du patient de son soignant. L'URPS Infirmière PACA, promoteur de ce projet, a associé les 9 autres URPS pour créer cette affiche. Vous la recevrez très vite par courrier ; vous la trouvez aussi sur notre site.

**Les Professionnels de santé libéraux s'unissent pour faire respecter le Libre choix du patient\***

Avec le soutien des URPS PACA (Union Régionale des Professionnels de Santé) :

\* Dans le cadre des droits et des devoirs de chacun.  
\*\* Article L.1110-8 du CSP, loi 2002-303.

## En bref

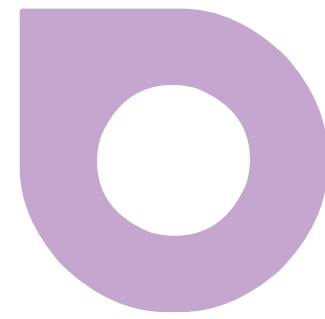
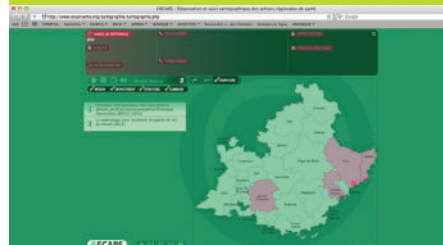
### Congrès national « Les plaies chroniques »

Les 16 et 17 avril 2015 aura lieu le Congrès National «Les plaies chroniques». Organisé sous l'égide du Pr Casanova, il se déroulera au Parc Chanot à Marseille, où l'URPS Infirmière PACA sera au nombre des intervenants. Ces deux journées consacrées aux «plaies chroniques» ont pour ambition d'optimiser leur prise en charge en répondant aux impératifs technico-économiques des soins de ville. Renseignements et inscriptions : [www.le-clef.fr/Evenements-2015](http://www.le-clef.fr/Evenements-2015)

## L'outil de suivi

### OSCARS SANTE ETP

L'Outil de Suivi Cartographique des Actions Régionales de Santé - OSCARS - est la base de données détaillée des actions du Plan Régional de Santé de l'ARS PACA. Un OSCARS pour les programmes autorisés d'ETP est mis en ligne dans notre région. Ce nouvel espace permet une recherche sur les critères spécifiques des programmes autorisés. Plus d'informations : [www.oscarsante.org](http://www.oscarsante.org)



# Piqûre de rappel



## vrai ou faux

**En cas d'arrêt maladie ou d'accident, je suis couvert par l'Assurance Maladie.**

**FAUX :** Comme infirmier libéral, je n'ai pas de couverture assurantielle, autre que celle gérée par la CARPIMKO, et à partir du 91<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail ; je dois avoir une assurance privée pour couvrir la période de latence ou compléter mes indemnités journalières. Je ne peux pas gagner plus en maladie que lorsque je travaille.

## questions / réponses

**Quels sont les risques si je ne respecte pas le process d'élimination des DASRI ?**

L'article L. 541-46 du code de l'environnement pose les sanctions encourues par les producteurs de DASRI qui ne respectent pas leurs obligations. Les contrevenants encourrent une peine de 2 ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende. **A voir sur :** <http://www.legifrance.gouv.fr>



Rejoignez-nous sur notre site Internet URPS [www.urps.infirmiere.paca.fr](http://www.urps.infirmiere.paca.fr)

**Parution :** 14 000 exemplaires  
**Directrice de la publication :** Noëlle CHABERT  
**Comité de rédaction :** Christophe Barcelo, Marc Bichel, Sandrine Boulin, Noëlle Chabert, Lucienne Claustres Bonnet, Dominique Coves, Josiane Dumas Jean-Luc Ferracci, Thierry Ferrari, Jean-Louis Guidera, Asmaa Mazouzi.  
**Conception / Création :** agence atelierCo, [www.atelier-co.com](http://www.atelier-co.com).  
**Exécution graphique :** atelierCo, **Impression :** atelierCo.

**URPS Infirmière PACA**  
Espace Valentine Bât A  
1, montée de Saint Menet  
13011 MARSEILLE



## agenda

**17 mars 2015**  
Réunion inter URPS

**02 avril 2015**  
Copil cancer col de l'utérus

**16-17 avril 2015**  
Parc Chanot - Marseille : Congrès national « Les plaies chroniques »

**21 mai 2015**  
Session de formation sur les bonnes pratiques d'utilisation de la chambre à cathéter implantable et du PICC LINE, au C. H. de Fréjus par ARLIN PACA.

**31 mai au 05 juin 2015**  
6<sup>ème</sup> Congrès Mondial des Infirmières et Infirmiers Francophones du SIDIIEF à Montréal, Québec.

## glossaire

- ARLIN :** Association Régionale de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- CCLIN :** Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales
- DASRI :** Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux
- ETP :** Education Thérapeutique du Patient
- AES :** Accident d'Exposition au Sang
- SIDIIEF :** Secrétariat International Des Infirmières et Infirmiers de l'Espace Francophone



## Sommaire

- L'URPS et vous
- Check-up info
- Les dossiers
- D'ici et d'ailleurs
- Piqûre de rappel

Porter l'excellence à maturité est un processus long.  
P. Syrus

## Le mot de la présidente

Dans ce numéro, vous trouverez de larges extraits du 2<sup>ème</sup> Forum de l'infirmière libérale en PACA. Allez sur notre site pour en savoir davantage. Je voulais attirer votre attention sur la loi de santé à venir. Si nous avons été consultés au cours de différents débats sur la stratégie nationale de santé, j'ai un doute sur ce qui en a été retenu, je constate que nous ne sommes pas assez consultés et pas assez entendus. Mais continuons à travailler pour que notre exercice libéral soit reconnu et pérenne.

Noëlle CHABERT





# Check-up info

## Le Forum édition 2015

**Vous avez été près de 300 infirmiers libéraux à assister au 2<sup>ème</sup> Forum régional de l'infirmière libérale en Paca le 22 janvier dernier à Nice. En voici le bilan.**

La conférence plénière, consacrée à **l'éducation thérapeutique du patient vs éducation à la santé**, a retenu l'attention du public grâce à l'expertise de nos intervenants.

Que l'on soit patient ou infirmière libérale, sensibilisé à la coordination ou pas, nos spécialistes nous ont permis de balayer, à partir d'exemples concrets, l'ensemble du sujet pour approfondir la réflexion sur nos pratiques quotidiennes dans ce domaine.

**Les ateliers** de l'après-midi ont également suscité un grand intérêt. Nous y reviendrons dans nos articles.

L'objectif général de ce 2<sup>ème</sup> Forum était le partage d'informations et l'échange sur les problèmes actuels du métier d'infirmière, mais aussi la découverte des nouveautés en matière de matériels de soins et de prestations de services grâce aux 40 exposants venus présenter leurs produits. Avec un taux de satisfaction de près de 75%, nous sommes ravis d'avoir pu répondre à vos attentes.

**Retrouvez très prochainement un résumé de tous ces sujets sur notre site internet : [www.urps-infirmiere-paca.fr](http://www.urps-infirmiere-paca.fr)**

Des suggestions, des idées pour notre prochain forum ? Faites-nous part de vos propositions sur [contact-urps.infirmiere\\_paca@orange.fr](mailto:contact-urps.infirmiere_paca@orange.fr).

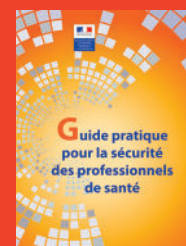


### Notre site Internet

Vous l'avez constaté, notre site internet a connu des problèmes récurrents d'accessibilité. Soyez rassurés, nous avons fait le nécessaire afin de le sécuriser et ainsi continuer à vous informer sur les actualités de notre profession. [www.urps-infirmiere-paca.fr](http://www.urps-infirmiere-paca.fr).



## à Lire



Un guide pratique a été édité par le Ministère de l'Intérieur au sujet de la sécurité des Infirmières libérales dans leur exercice. Nous vous l'avons présenté lors de notre atelier. Vous pouvez le télécharger sur : [www.sante.gouv.fr/observatoire-national-des-violences-en-milieu-de-sante-onvs.html](http://www.sante.gouv.fr/observatoire-national-des-violences-en-milieu-de-sante-onvs.html)



# Les dossiers

## Conférence plénière ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE OU ÉDUCATION À LA SANTÉ ?

**L'explosion des maladies chroniques nous fait porter un autre regard sur le patient, qui doit désormais être protagoniste de sa maladie. L'ETP et l'éducation à la santé sont les principaux outils à sa disposition. Mais quelle différence entre les deux ?**



**L'éducation thérapeutique du patient** est un outil utilisé dès la maladie chronique diagnostiquée ; elle permet l'efficacité de la prise en charge. Le patient apprend à connaître sa maladie et acquiert les compétences pour gérer au mieux sa vie. L'infirmier fait le bilan éducatif du patient, connaît ses besoins, son environnement et ce qu'il est prêt à accepter. Il identifie ainsi les points faibles et les ressources, fixe des objectifs avec l'accord du patient. Ce contrat débouche sur **l'autonomie et le renforcement de ses capacités.**

**L'éducation à la santé** est un outil de prévention qui s'adresse à un large public. Axée sur des activités d'informations et d'éducation, elle ne vise plus uniquement des personnes malades, mais une population qui souhaite se maintenir en bonne santé. Selon nos sachants, il s'agirait « d'un contresens conceptuel de différencier ces 2 notions », l'essentiel étant d'aboutir à l'autonomisation du patient et d'éviter les rechutes et complications. Nos intervenants dénoncent la rareté de la coordination. Les soignants confrontés au manque de communication sur les programmes existants et les formations à suivre, restent circonspects face à l'instauration de l'ETP. Enfin, le manque de moyens financiers n'arrange rien. Restons cependant optimistes sur l'avenir et l'évolution de la prise en charge des maladies chroniques.

## Atelier 2 Santé environnement

L'atelier, animé par P. Perrin, éco-infirmier et le Dr R. Chemla, Président du Centre de Découverte du Monde Marin, avait pour objectifs de montrer les effets de nos soins sur l'environnement et d'affirmer notre rôle majeur d'éducateur de santé. Au domicile, l'infirmier sensibilise et engage la réflexion sur ces risques. Les délégués de l'ARS ont rappelé notre responsabilité quant aux procédures de tri et d'élimination des DASRI (à voir sur : [www.urps-infirmiere-paca.fr](http://www.urps-infirmiere-paca.fr)). Notre travail sera finalisé par un guide pratique sur l'élimination des DASRI et les risques d'AES.

## Atelier 3 La sécurité des infirmières libérales

Les faits divers nous le rappellent sans cesse, l'infirmière libérale en tournée est vulnérable ; elle est une cible potentielle. J.-Luc Maque, Commandant de police, a donné des conseils pratiques pour éviter ces situations dramatiques. Les aspects psycho traumatiques ainsi que des préconisations de bonne conduite ont été traités par le Dr Virginie Buissé, psychiatre et Mme Nathalie Russiano, psychologue.

## L'atelier 1

**le burn out des soignants :**

L'atelier consacré au burn out (syndrome d'épuisement professionnel) a suscité un très grand intérêt. M.-A. Pautrel et D. Marié nous parlent de ce sujet.

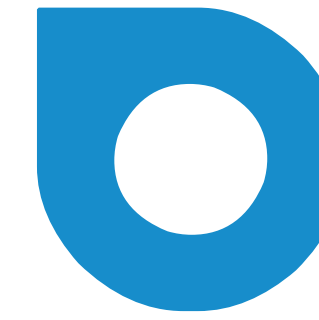
Il s'agit d'un syndrome difficile à définir tant ses symptômes sont nombreux : fatigue intense, perte de contrôle, frustration, lassitude, etc... Ceux-ci se développent insidieusement et doivent sonner l'alarme.

Le burn out n'est pas un état, c'est un processus qui transforme le soignant et doit l'amener à vivre autrement, à mettre en place une autre façon de concevoir sa pratique et la vie en général.

Quelques conseils de prévention : ne pas banaliser ses actes, éviter de s'identifier aux autres, écouter son corps, se reposer, se souvenir de garder la bonne distance avec patients et collègues, doivent être les maîtres-mots de la prévention.

Pour aller plus loin, ce questionnaire vous permettra d'y voir plus clair sur le burn out :

<http://www.therapiebreve.be/plus/tests/burnout-cbi>



# D'ici & d'ailleurs

## Un portrait, un regard...



**URPS SAGES-FEMMES PACA**  
**Sage-Femme**

**un accompagnement toute la vie**

## Arielle Cortemiglia

**Infirmière libérale, Arielle travaille en partenariat avec la Maison du Diabète de Hyères pour participer à un programme d'ETP. Coup de projecteur sur une initiative encourageante.**

Diplômée en 1986, Arielle Cortemiglia a travaillé en clinique privée en France et en Nouvelle-Calédonie, avant de s'installer en libéral à son retour en 1994. Titulaire d'un DU de diabétologie, Arielle s'oriente vers l'ETP pour y pratiquer son métier au sens large et ne pas se cantonner aux seuls soins techniques. Ce qui l'intéresse : approcher le patient sous l'angle éducatif et préventif, base du maintien en bonne santé qui mériterait d'être davantage valorisé. Pour elle, l'ETP permet également de travailler en équipe, d'apporter une complémentarité qu'elle ne retrouve pas en libéral.

Après avoir réalisé le diagnostic éducatif, l'équipe pluriprofessionnelle de la Maison du Diabète et le patient déterminent les besoins et l'accompagnement à mettre en place. Au sein de cette équipe, Arielle assure la coordination des professionnels de santé autour du patient, ajuste le suivi et communique toutes informations jugées nécessaires.

Elle reste convaincue de l'intérêt de ces programmes et optimiste sur leur développement, bien sûr une reconnaissance financière motiverait plus d'un infirmier à pratiquer l'ETP.

La sage-femme exerçant en libéral accompagne la femme tout au long de sa vie, de l'adolescence à la ménopause.

Elle assure le suivi médical dès le début de la grossesse normale (déclaration de la grossesse, échographies de suivi, prescriptions d'examen, arrêts de travail). Elle suit, sur prescription d'un médecin, les grossesses pathologiques, à domicile le cas échéant.

La sage-femme fait des séances de préparation à la naissance et à la parentalité, véritable outil de prévention et d'éducation à la santé. Elle voit et accompagne toutes les patientes en *post-partum*. Elle réalise la visite post natale si l'accouchement a été eutocique. Elle prescrit et fait la rééducation du *post-partum*.

Elle assure le suivi gynécologique de prévention et de contraception de la femme en bonne santé (frottis, examen gynécologique et des seins, pose de stérilet ou implant contraceptif). Elle peut aussi prescrire et procéder à certaines vaccinations auprès des femmes et du nouveau-né.